

Projet pédagogique de l'accueil périscolaire communal « PAUSE MERIDIENNE »

1. Le temps du repas

La Mairie est organisateur et responsable de ce temps périscolaire.

Le temps du repas est un temps particulier dans la vie de l'enfant. Une heure vingt qui représente une coupure dans le déroulement d'une journée.

Durant cette coupure que l'on appelle habituellement la pause méridienne, il n'y a pas que le déjeuner lui-même qui est important : tout ce qui se passe avant ou après sera déterminant pour le repas, mais aussi pour la suite de la journée.

Le milieu d'une journée est synonyme de fatigabilité pour l'enfant. Il correspond à un creux d'énergie. Ce temps doit offrir de bonnes conditions de calme et de convivialité pour remplir son rôle réparateur.

La fonction sociale du repas :

- se restaurer, répondre à un besoin physiologique en prenant un repas équilibré et donc développer une éducation nutritionnelle
- développer le goût, goûter des mets nouveaux
- faire du repas un moment de bien vivre ensemble, c'est un temps de vie sociale entre enfants et avec des adultes. Ce moment de vie collective participe à la formation du futur citoyen respectueux de l'autre dans ses différences.
- Développer et favoriser les échanges entre les enfants, entre les enfants et les adultes
- faire du repas un moment de plaisir et de détente

Objectifs pédagogiques

1. Offrir aux enfants un cadre sécurisant et de bien être

Mise en oeuvre :

- proposer un cadre qui permette de faire du repas un moment de bien être, convivial et calme, où l'enfant prend plaisir à être
- permettre à chacun de se construire ses repères dans le temps, dans l'espace et dans les relations aux personnes
- permettre aux enfants de manger à leur rythme : organiser le repas afin que les enfants aient au moins 45 minutes pour manger
- s'approprier les lieux en les décorant

Attitude pédagogique de l'animateur :

- il s'adapte aux enfants : il est attentif aux besoins et problèmes des enfants, il est à leur écoute
- il sécurise l'enfant : établit des relations de qualité
- il veille à la place de chacun dans le groupe
- il a un rôle de médiateur

2. Inviter les enfants à goûter, à découvrir de nouveaux plats

Mise en oeuvre :

- proposer des repas équilibrés
- mettre en place des outils pour faire connaître les apports de chaque groupe d'aliments
- proposer de nouveaux plats
- participer à la semaine du goût
- organiser des repas ou des semaines à thèmes

Attitude pédagogique de l'animateur :

- il encourage les enfants à goûter
- il propose des animations autour du goût, de l'éducation nutritionnelle en lien avec le cuisinier

3. Permettre le bien vivre ensemble

Mise en oeuvre :

- En faire un lieu d'apprentissage de la vie collective
- Apprendre à partager, à ne pas gaspiller, à respecter le matériel
- mettre en place et faire respecter les règles de vie non négociables établies et expliquées aux enfants et aux parents en début d'année
- mettre en place des lieux d'échanges entre tous ceux qui interviennent près des enfants pour agir en cohérence et en complémentarité (parents, enseignants, animateurs, élus...)

Attitude pédagogique de l'animateur :

- il a une attitude exemplaire pour les enfants
- il sait gérer un groupe
- Il fait du repas un temps de communication, moment privilégié d'expression, de confidences, de bien-être, il est à l'écoute
- il veille à l'expression des enfants, entend leur avis
- il laisse les enfants choisir leur place mais veille à ce que chacun ait une place où il sera à l'aise
- il veille au respect des différences, à la tolérance
- il est référence auprès des enfants : l'enfant doit être respectueux et il a aussi droit au respect
- il veille au non gaspillage de la nourriture
- il a une attitude d'équipe quant au respect du règlement (cohésion, accord sur les objectifs pédagogiques), il y a un discours cohérent d'un adulte à l'autre.

4. Développer l'autonomie de l'enfant

(apprendre à faire seul ce qu'il est capable de faire selon son âge, ses capacités.)

Mise en oeuvre :

- Devenir le plus autonome possible : se servir seul, couper seul sa viande, mettre sa serviette, se servir des ustensiles (couteau, fourchette),
- organiser le service et la préparation des plats de telle sorte que les enfants puissent se servir seuls et partager les plats (entrées, fromage, dessert, eau, pain...)
- permettre la responsabilisation des enfants (face aux respect des règles)
- entendre la parole des enfants sur le déroulement du repas , mettre en place des moyens d'expression. Des rencontres avec les enfants sont organisées tout au long de l'année pour permettre de prendre en compte les remarques formulées par les enfants
- participer à certaines tâches (desservir la table)

Attitude pédagogique des animateurs :

- il a défini avec la Commission cantine les objectifs à atteindre (autonomie, convivialité, socialisation) et les moyens pour y parvenir
- Il accompagne le geste chez les plus petits, encourage
- Il accompagne les enfants pour apprendre les bons gestes au moment de desservir la table
- il invite les enfants à finir de manger ce qu'ils ont choisi de se servir
- il sait comment intervenir (langage approprié)

L'équipe d'encadrement

Une équipe au service du projet éducatif et pédagogique

L'équipe du restaurant d'enfants est composée :

- des élus de la Commission cantine
- un animateur
- un cantinier

Chacun doit avoir conscience qu'il participe à l'éducation des enfants.

La restauration scolaire ne peut fonctionner que s'il y a une réelle concertation entre les adultes participant à l'accueil des enfants durant ce temps.

C'est la complémentarité des tâches qui fera que le temps de la pause méridienne sera de qualité.

L'équipe de la restauration est placée sous la responsabilité pédagogique de la Commission cantine et dépend directement de la Mairie.

L'équipe a un rôle d'accueil, d'écoute des enfants, d'animation du moment. C'est elle qui imprime par ses attitudes et ses comportements le rythme du temps méridien correspondant au mieux aux rythmes de vie des enfants.

Rôle des adultes dans le déroulement du temps méridien

L'adulte doit avoir constamment à l'esprit que le temps de repas est un moment privilégié où l'on apprend à se connaître : prendre son temps, c'est permettre ce moment éducatif.

Pour que le temps de repas soit un réel temps d'éducation pour l'enfant, l'équipe de la restauration scolaire :

- apportera sa contribution à l'amélioration du cadre du restaurant scolaire et des espaces d'activités.
- participera à la satisfaction des besoins physiologiques et psychologiques de l'enfant.
- fera en sorte que ce temps de repas soit un moment de détente, de convivialité et d'épanouissement pour les enfants.

Attitudes attendues des adultes

Pour participer à l'éducation des enfants, l'adulte doit leur apprendre à :

- Manger correctement : propreté des mains, usage correct des couverts, utilisation de la serviette, mais aussi tenue à table et respect des aliments
- Respecter les autres qu'il s'agisse des camarades de table ou du personnel
- Devenir le plus autonome possible : se servir seul, partager, débarrasser ses couverts et les assiettes,

Les adultes sont là pour aider les enfants à se servir seuls, à partager, à utiliser le matériel. Bien sûr, il faudra aider les plus jeunes mais sans oublier que l'objectif est qu'ils le fassent seuls. Il s'agit aussi pour l'adulte d'intervenir pour faire respecter les règles de vie du restaurant scolaire, réparer ou faire réparer les incidents matériels, sans les dramatiser.

L'adulte est là comme référent ; il doit susciter, impulser, inciter à faire mais ne doit pas faire à la place des enfants.

Il s'agit avant tout d'aider les enfants dans l'acquisition de leur autonomie en dosant leur participation en fonction des conditions matérielles et humaines ainsi qu'en fonction des capacités des enfants.

Aussi pour que les conditions du déroulement du repas soient épanouissantes pour l'enfant, l'adulte doit :

- Assurer un bon accueil dès la prise en charge
- Éviter l'agitation et le bruit tout au long du repas
- Apporter sa contribution à l'amélioration du cadre du restaurant

Des rencontres pour suivre et faire vivre le projet : des temps d'évaluation

C'est pourquoi, en début d'année scolaire, l'équipe devra se réunir pour :

- faire connaissance
- réfléchir ensemble à la mise en oeuvre du projet
- décider de l'organisation du temps de l'interclasse

Chaque trimestre, l'équipe se réunira pour :

- analyser le travail effectué en se référant au projet
- faire le point sur le fonctionnement de l'équipe
- opérer certains changements si nécessaires

A la fin de l'année scolaire, une réunion bilan sera organisée pour évaluer le fonctionnement du temps de repas.

Des rencontres avec les enfants auront lieu tout au long de l'année et ce pour permettre à l'équipe de prendre en compte les remarques formulées par les enfants, notamment lors de commissions cantine.

Déroulement et organisation du repas

L'entrée et sortie du restaurant scolaire :

A la sortie des classes, l'animateur accueille les enfants pour le passage aux toilettes et le lavage des mains.

Classe maternelles et CP :

Passage aux toilettes et lavage des mains sous la surveillance de l'animateur.

Les enfants passeront par petit groupe aux toilettes et attendront leur tour assis dans le couloir.

Classe élémentaires :

Vont aux toilettes, à l'extérieur, pour ceux qui en ont besoin, sinon lavage des mains au lavabo intérieur.

Les enfants sortiront de classe 2 par 2 au fur et à mesure que le lavabo se libèrera pour se laver les mains.

L'entrée dans la salle du réfectoire se fait uniquement par le couloir.

Le cuisinier doit être présent à l'entrée pour accueillir les enfants et réguler l'entrée dans la salle afin d'éviter que ce moment soit un moment d'énerverment, venir en aide à celui qui cherche une place.

De même qu'on a pensé à l'entrée en salle, il faut penser à la sortie. Il faut faire en sorte que le système retenu soit souple afin que le rythme de vie de chaque enfant et le temps minimum de repas soient effectivement respectés.

Classe maternelles et CP :

Passage aux toilettes et lavage des mains, habillage sous la surveillance de l'animateur.

Classe élémentaires :

Lavage des mains dans le couloir, habillage. Le passage aux toilettes s'effectuera à l'extérieur pour ceux qui en ont besoin.

La sortie de la salle s'effectuera de manière progressive sous la surveillance du cantinier jusqu'à l'arrivée de l'animateur.

Les modalités du service

Les enfants déjeunent par tables de six. Les jeunes enfants seront installés sur un réhausseur et répartis sur les différentes tables. Les plats sont présentés pour six. Les enfants se servent seuls. S'il s'agit de potage, les enfants sont servis par le cuisinier et/ou l'animateur.

Les plus grands aident les plus jeunes au cours du repas.

Les déplacements durant le repas

Pour associer les enfants au bon déroulement du repas et dans le respect de leurs capacités, l'équipe autorise les déplacements durant le temps de repas pour :

- aller chercher l'eau, le pain
- desservir les assiettes, les couverts
- aller exceptionnellement aux toilettes

Les règles de vie seront élaborées pour que les déplacements soient possibles tout en garantissant la sécurité de chacun c'est-à-dire :

- seul un enfant par table peut se lever au même moment ; on limite ainsi le nombre d'enfants
- l'équipe précise les règles de vie quant aux déplacements dans la salle (pour quelles raisons peut-on se déplacer, où peut-on se déplacer, quels circuits utiliser pour se déplacer)

Permettre aux enfants de se lever pour aller chercher, le pain, l'eau, desservir les assiettes, les couverts, nettoyer la table sont d'autant d'éléments qui participent à la réponse aux besoins de l'enfant.

La durée de repas

Pour permettre aux enfants de profiter pleinement de leur temps de repas, il est recommandé que ce dernier ait au moins une durée de 45 minutes.

Desservir la table

Les enfants desservent la table. Les couverts sont triés et mis dans des bacs à cet effet sur chaque table. Les assiettes sont nettoyées et empilées au bout de la table.

Un seul enfant par table les emmène au chariot de desserte.

L'aménagement de la salle

L'organisation des tables, la décoration des espaces faite par les adultes et les enfants, les espaces de desserte, le mobilier adapté à l'âge des enfants, les rangements sont autant d'éléments à prendre en compte pour améliorer les conditions du repas.

Une salle de restauration aménagée, décorée par les enfants est l'un des facteurs pour que ces derniers s'approprient les lieux et donc les respectent.

Les règles de vie

Pour que les enfants puissent trouver leur place et comprendre le fonctionnement de la restauration scolaire et plus largement du temps de la pause méridienne, il est important de mettre en place des règles de vie qui précisent les droits et les devoirs de chacun (enfants et adultes).

Ces règles définissent ce que l'enfant peut faire, essaie de faire ou doit faire ainsi que les attitudes des adultes tout au long du repas.

Le document des règles de vie sera expliqué aux enfants. Il doit permettre un échange avec les enfants afin que ceux-ci soient bien conscients de la nécessité de règles pour bien vivre ensemble.

Les règles de vie seront communiquées à l'ensemble des personnes qui participent à la vie du restaurant (enfants, personnel de la restauration, élus) et parents.

2. Après repas

La Mairie est organisateur et responsable de ce temps périscolaire.

Les enfants jouent à l'extérieur, sous le préau ou dans la cour (sauf intempéries où ils pourront rester dans le réfectoire), sous la surveillance de l'animateur.

La pause durera entre 15 et 20 minutes, de 13h à 13h20 maximum.

Le matériel sorti à cette occasion sera rangé à l'issue de l'activité et du temps périscolaire.

REGLES DE VIE

« RESPECT DU CODE DE VIE COLLECTIVE »

- Passer aux toilettes et se laver les mains avant de passer à table
- Avoir toujours sa serviette de table
- Goûter à tous les aliments
- Ne pas s'amuser avec la nourriture
- Avoir le sens du partage
- Se respecter les uns les autres et ne pas se moquer
- Etre polis avec les adultes qui servent et réciproquement
- Manger dans le calme
- Laisser la table et la salle propre en sortant du restaurant scolaire

* * *

Si les enfants ont manqué à l'un des points de ce règlement, ils doivent réparer :

- Présenter des excuses en cas de non - respect des personnes
- Réparer ce qui a été abîmé
- Nettoyer ce qui a été sali
- Réfléchir sur le gaspillage et savoir expliquer pourquoi son geste n'est pas acceptable
- Si un enfant ne respecte pas le calme auquel chacun a droit, il sera séparé de ses camarades et isolé à une table le temps du repas

En cas de non respect répétitif du règlement, les parents seront informés.

Ce règlement est accepté par l'enfant et ses parents, il aura fait l'objet d'un échange entre les parents et l'enfant.